# La régulation laitière de pays-tiers : États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada, Suisse

### Daniel-M. Gouin

Titulaire, Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective

### Jean-Christophe Kroll

Professeur émérite, AgroSup Dijon Colloque SFER
La libéralisation
des marchés
laitiers
2016



### Introduction

- ➤ Une volatilité accrue des prix à la production
- ➤ Les mécanismes de régulation laitière
  - La protection des revenus
    - Les mesures d'intervention des pouvoirs publics pour prévenir les chutes de prix
    - o ou en corriger les effets
  - Les mécanismes de détermination des prix
     La relation producteurs laiteries





Les outils de protection des revenus								
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	UE			
Contrôle de l'offre	Aucun	Aucun	Quota ajusté à la demande	Aucun	Aucun			

Les outils de protection des revenus									
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	UE				
Contrôle de l'offre	Aucun	Aucun	Quota ajusté à la demande	Aucun	Aucun				
Prix intervent.	Aucun	Aucun	Basé sur les coûts	Aucun	À un faible niveau				

Les outils de protection des revenus									
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	UE				
Contrôle de l'offre	Aucun	Aucun	Quota ajusté à la demande	Aucun	Aucun				
Prix intervent.	Aucun	Aucun	Basé sur les coûts	Aucun	À un faible niveau				
Intervent. sur marché	DPDP	Aucune	Liée au prix intervent.	Interpro. Force obligatoire	Liée au prix intervent. + stockage privé				

# États-Unis : le Farm Bill 2014-2018

- ➤ Des dons de produits laitiers DPDP
  - Si la marge Prix du lait moins Coûts d'alimentation < 4 \$/cwt (69 €/1000 litres)</li>
  - Le USDA doit acquérir des produits laitiers au prix du marché et les donner à des banques alimentaires
  - Le USDA ne peut pas les entreposer pour un usage ultérieur
  - L'intervention est limitée à trois mois



Les o	Les outils de protection des revenus								
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	UE				
Contrôle de l'offre	Aucun	Aucun	Quota ajusté à la demande	Aucun	Aucun				
Prix intervent.	Aucun	Aucun	Basé sur les coûts	Aucun	À un faible niveau				
Intervent. sur marché	DPDP	Aucune	Liée au prix intervent.	Interpro. Force obligatoire	Liée au prix intervent. + stockage privé				
Paiements directs	DMPP	Aucun	Aucun	Très importants 2600 € / ha	Importants				

# Le nouveau Farm Bill 2014-2018

- Une protection de la marge DMPP
  - Compensation si en moyenne deux mois, la marge
     Prix du lait Coût d'alimentation < 4 \$/cwt (69 €/1000 lit.)</li>
  - Possibilité d'assurance supplémentaire pour couvrir une marge jusqu'à 8 \$ / cwt (138 €/1000 litres)
    - La prime augmente pour des livraisons supérieures à 4 millions de livres (1,76 M de litres ± 200 vaches)
  - La possibilité de couvrir entre 25 % et 90 % de la production



# Le nouveau Farm Bill 2014-2018

Marge =

prix du lait moyen USA MOINS

Coût d'alimentation =

Prix boisseau Maïs = 49 % de la ration

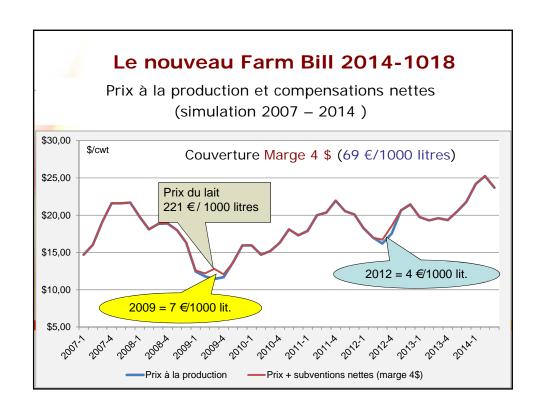
+

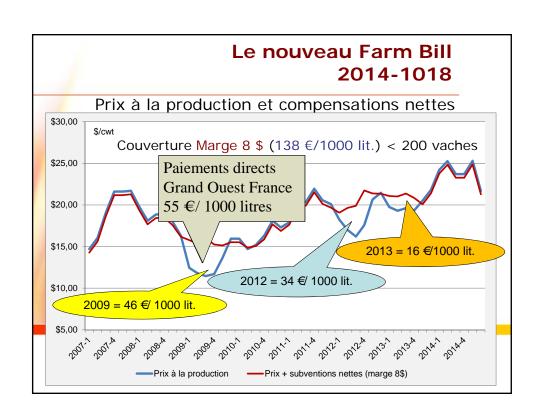
Prix tonne tourteau Soja = 27 % de la ration

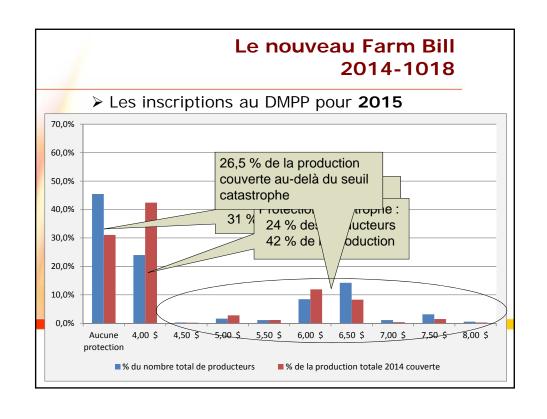
+

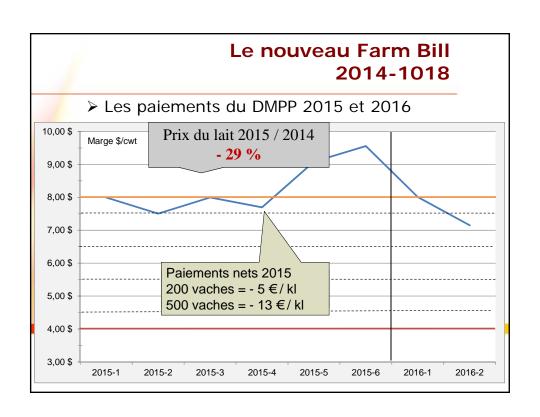
Prix tonne foin de Luzerne = 24 % de la ration

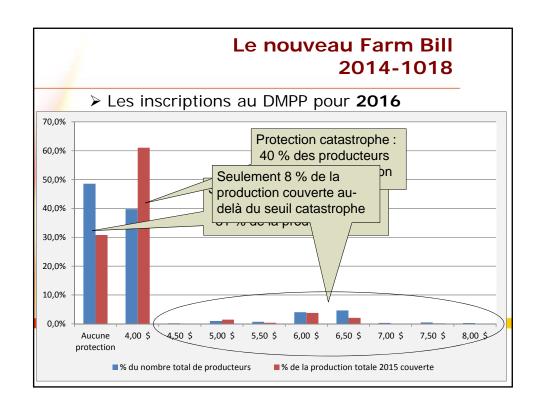


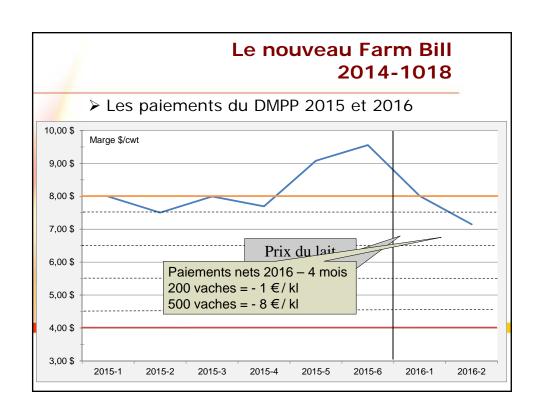












Les outils de protection des revenus								
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	UE			
Contrôle de l'offre	Aucun	Aucun	Quota ajusté à la demande	Aucun	Aucun			
Prix intervent.	Aucun	Aucun	Basé sur les coûts	Aucun	À un faible niveau			
Intervent. sur marché	DPDP	Aucune	Liée au prix intervent.	Interpro. Force obligatoire	Liée au prix intervent. + stockage privé			
Paiements directs	DMPP	Aucun	Aucun	Très importants	Importants			
Contrôle import.	Contingent et tarifs	Aucun	Contingent et tarifs	Contingent et tarifs	Contingent et tarifs			

Les outils de protection des revenus									
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	UE				
Contrôle de l'offre	Aucun	Aucun	Quota ajusté à la demande	Aucun	Aucun				
Prix intervent.	Aucun	Aucun	Basé sur les coûts	Aucun	À un faible niveau				
Intervent. sur marché	DPDP	Aucune	Liée au prix intervent.	Interpro. Force obligatoire	Liée au prix intervent. + stockage privé				
Paiements directs	DMPP	Aucun	Aucun	Très importants	Importants				
Contrôle import.	Contingent et tarifs	Aucun	Contingent et tarifs	Contingent et tarifs	Contingent et tarifs				
Subv. publiques export.	Aucune	Aucune	Aucune	Oui (Loi chocolat.)	Prévu dans OCM, mais accord déc.				

### Les outils de protection des revenus

- ➤ Le Canada et la Nouvelle-Zélande : deux systèmes extrêmes, mais cohérents
  - Au Canada, une régulation stricte
     o Un secteur tourné vers l'approvisionnement du marché intérieur
    - o À l'abri des soubresauts du marché mondial
  - En Nouvelle-Zélande, pas de régulation
     o Un secteur tourné vers l'exportation
     o Sans filet de sécurité



# Les outils de protection des revenus

- Entre les deux, un jeu d'équilibriste à risque (États-Unis – Union européenne)
  - Aux États-Unis, le marché et une "assurance"
     o Un secteur en croissance à l'exportation
     o Un filet de sécurité disponible, mais peu utilisé
  - Dans l'Union européenne, la fin des quotas et ...
     o Un secteur qui vise l'exportation
     o Un filet de sécurité minime



### Les outils de protection des revenus

- ➤ Entre les deux, un jeu d'équilibriste à risque (États-Unis Union européenne)
  - Des paiements contracycliques trop généreux
     o Un risque d'une offre surabondante
     o Un dérapage budgétaire probable
  - Un prix d'intervention trop généreux
     o Un risque d'une offre surabondante
     o Un dérapage budgétaire et une accumulation de surplus



### Les outils de protection des revenus

➤ La Suisse : un cas particulier !



# Les mécanismes de détermination du prix du lait

	La détermination du prix							
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France			
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable			

La détermination du prix							
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France		
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable		
Approvisionnement des laiteries	Négociation privée	Négociation privée	Négociation collective et priorités	Négociation privée	Négociation privée, selon ex- quota		

La détermination du prix							
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France		
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable		
Approvi- sionnement des laiteries	Négociation privée	Négociation privée	Négociation collective et priorités	Négociation privée	Négociation privée, selon ex- quota		
Base de fixation du prix	Prix de gros différentiels par classe						
Détermina- tion du prix	Prix minimum par classe						
Prix à la production	Péréquation par MMO						

La détermination du prix							
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France		
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable		
Approvi- sionnement des laiteries	Négociation privée	Négociation privée	Négociation collective et priorités	Négociation privée	Négociation privée, selon ex- quota		
Base de fixation du prix	Prix de gros différentiels par classe		Coût de production				
Détermina- tion du prix	Prix minimum par classe		Négociation collective Prix / classe				
Prix à la production	Péréquation par MMO		Péréquation par province				

		La détermination du prix							
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France				
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable				
Approvi- sionnement des laiteries	Négociation privée	Négociation privée	Négociation collective et priorités	Négociation privée	Négociation privée, selon ex- quota				
Base de fixation du prix	Prix de gros différentiels par classe	Prix du marché mondial	Coût de production						
Détermina- tion du prix	Prix minimum par classe	Prix Fonterra selon marché	Négociation collective. Prix / classe						
Prix à la production	Péréquation par MMO	Prix unique et dividendes	Péréquation par province						

La détermination du prix							
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France		
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable		
Approvisionnement des laiteries	Négociation privée	Négociation privée	Négociation collective et priorités	Négociation privée	Négociation privée, selon ex- quota		
Base de fixation du prix	Prix de gros différentiels par classe	Prix du marché mondial	Coût de production	Prix indicatifs interpro.			
Détermina- tion du prix	Prix minimum par classe	Prix Fonterra selon marché	Négociation collective. Prix / classe	Valorisation par segment			
Prix à la production	Péréquation par MMO	Prix unique et dividendes	Péréquation par province	Moyenne pondérée par laiterie			

	La détermination du prix				
	États-Unis	Nouvelle- Zélande	Canada	Suisse	France
Prix payés par les laiteries	Selon utilisation par classe	Fixés par Fonterra	Selon utilisation par classe	Selon utilisation / segment	Variable
Approvi- sionnement des laiteries	Négociation privée	Négociation privée	Négociation collective et priorités	Négociation privée	Négociation privée, selon ex- quota
Base de fixation du prix	Prix de gros différentiels par classe	Prix du marché mondial	Coût de production	Prix indicatifs interpro.	Formule prix interpro.
Détermina- tion du prix	Prix minimum par classe	Prix Fonterra selon marché	Négociation collective. Prix / classe	Valorisation par segment	Par laiterie selon marché
Prix à la production	Péréquation par MMO	Prix unique et dividendes	Péréquation par province	Moyenne pondérée par laiterie	Variable par laiterie

### La détermination des prix

- > Des conditions de prix uniformes
  - par MMO aux États-Unis
  - · par province au Canada
  - pour tous les membres de Fonterra en NZ
- Aux États-Unis et au Canada
  - la concurrence entre les usines doit se faire
    - o par la gamme de produits qu'elles offrent
    - o par la capacité concurrentielle de leurs outils de transformation
    - o PAS sur le prix payé à la production



### La détermination des prix

- ➤ Des conditions de prix variables
  - par laiterie en Suisse
    - o selon l'utilisation par segment
    - o les producteurs divisés ont peu de poids à l'interprofession
  - par laiterie en France
    - o avec la multiplication des OP et leur caractère volontaire
    - o les producteurs se retrouvent seuls ou en petits groupes pour négocier avec les usines



